

Flux de patients et taux d'hospitalisations dans les cantons romands : davantage de transparence pour réduire les coûts du système.

Genève, le 26 septembre 2017

Les taux d'hospitalisation varient fortement d'un canton à l'autre selon les spécialités médicales. Tel est le constat dressé par la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS), qui publie ce jour le résultat d'une première étude visant à comparer les taux d'hospitalisation de l'ensemble des prestations stationnaires en fonction du canton et du type d'établissement. Les chiffres mettent en exergue une probable surconsommation de soins qui pourrait être évitée en contribuant ainsi à réduire les coûts globaux du système de santé tout en améliorant la qualité des soins.

La CLASS a confié un mandat au Dr Georges Dupuis, en collaboration avec un délégué de chacune des directions médicales du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de l'Hôpital Neuchâtelois (HNE), ainsi que le soutien scientifique et technique de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS). Pour identifier les taux d'hospitalisations par spécialisation voire par opération, les données de la statistique médicale de l'OFS 2014 et 2015 des hôpitaux des cantons de Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Neuchâtel, Jura et Berne ont été analysées. Les données 2015 portent sur près de 504'000 hospitalisations pour une population résidente de 3.17 millions d'habitants. L'évolution des cas de 2011 à 2015 a également fait l'objet de l'analyse.

Des différences marquées dans certains domaines

On observe de grandes différences de taux d'hospitalisation entre les cantons dans certains domaines comme l'orthopédie, la cardiologie interventionnelle et la neurologie, mais également pour des opérations ou pathologies en particulier ou, plus globalement encore, entre cantons, vraisemblablement en raison du choix entre une prise en charge ambulatoire ou stationnaire. L'exemple le plus parlant est celui des arthroscopies du genou qui pourraient être facilement réalisées quasi exclusivement en ambulatoire, alors que les chiffres en montrent un nombre important réalisé en stationnaire. Par ailleurs, certains actes sont effectués en proportions différentes suivant le type d'établissements (établissements à but lucratif versus établissements sans but lucratif).

Ces premiers chiffres mettent ainsi en exergue un recours à certaines prestations de soins possiblement trop important (actes et hospitalisations inappropriés, etc.). Cela entraîne non seulement des coûts superflus pour le système, mais surtout une prise de risques inutile pour les patients, car une hospitalisation peut entraîner des complications et doit donc être limitée aux seuls cas qui la nécessitent afin de garantir la qualité des soins.

Un partenariat entre établissements et autorités publiques

Toutes ces informations sont mises à disposition des partenaires, en priorité des établissements romands et bernois via les directions générales et la conférence des directeurs-trices médicaux/ales de la Suisse latine. En effet, pour une question de transparence dans un domaine où la sensibilité des données ne menace en rien le respect de la sphère privée, les membres de la CLASS ont décidé de rendre ces résultats publics, avec le nom des établissements. Par ailleurs, une telle source de données est indéniablement utile

aux politiques pour piloter le système, mais aussi aux établissements pour ajuster leurs stratégies internes et tendre vers l'excellence. Ces éléments permettent en particulier d'évaluer quelques-uns des effets inattendus de la LAMal révisée non seulement sur les finances des partenaires mais surtout sur la qualité des soins fournis et la sécurité des patients.

Selon les Chefs et Cheffes de Départements de la santé, cette transparence dans la mise à disposition des données représente une nouveauté, au moins au niveau suisse, et doit être encouragée. C'est l'objet de cette première publication descriptive qui pose de nombreuses questions.

Vers une meilleure coordination

Une meilleure coordination des activités des hôpitaux listés semble de plus en plus nécessaire dans plusieurs domaines tels que l'orthopédie, la cardiologie interventionnelle ou encore la neurologie (*stroke unit* suite à un AVC notamment) et cela pour diverses raisons : difficulté à recruter des équipes médico-soignantes très spécialisées, problèmes liés à la garantie d'une présence continue, masse critique de patients insuffisante pour maintenir le haut niveau de qualité de la prise en charge, nécessité de maîtriser les coûts dans un contexte de financement hospitalier complexe.

Cette amélioration de la collaboration entre les établissements devrait s'accompagner d'une meilleure coordination des planifications cantonales qui, pour réussir, doit répondre à certaines exigences et doit s'inscrire dans une réalité de libre circulation des patients, d'une part, et le respect de critères médicaux en lien avec la qualité des soins, d'autre part.

Suite des travaux

Au vu des nombreuses questions soulevées par ces premiers travaux, la CLASS va poursuivre ses réflexions. Elle examinera en particulier les possibilités d'harmoniser les pratiques visant à éviter les opérations ou les hospitalisations inutiles, de déterminer des critères pertinents pour différencier les prestations qui doivent à priori être dispensées en ambulatoire, d'assurer l'égalité de traitement entre les différents types d'établissements, ainsi que l'application légale des tarifs, toujours en portant une attention prioritaire sur la qualité et l'économicité des prestations hospitalières.

Contact médias

M. Nicolas Pétremand, chef du service de la santé publique de la République et Canton du Jura et président de la Commission Hôpitaux de la CLASS, tél. 032 / 420 51 20 ou 079 / 349 40 34

M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat et président de la CLASS, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, secrétaire général adjoint chargé de la communication, tél. 079 / 935 86 75

Annexes : Présentation synthétique

Tous les tableaux sont disponibles sur le site Internet du canton du Jura
www.jura.ch/ssafhirs